

Henri CUÉNOD,

délégué du Comité international de la Croix-Rouge.

Les réfugiés russes en Chine et en Mandchourie.

M. Henri Cuénod, délégué du Comité international de la Croix-Rouge et du Bureau international du Travail en Chine et en Mandchourie, a envoyé, en date du 12 février dernier, le rapport suivant sur la situation des réfugiés russes dans ces deux pays.

On estime le nombre total des Russes se trouvant en Mandchourie à 250,000, dont environ 50,000 ayant des passeports U. R. S. S. Il y aurait donc, pour cette région, environ 200,000 personnes d'origine russe, actuellement sans nationalité, mais que l'on ne peut pas considérer comme des réfugiés. Les uns sont nés dans cette région, d'autres l'habitent depuis des années et n'ont absolument pas le caractère de réfugiés proprement dits. Si certains n'ont pas fait de démarches pour devenir citoyens soviétiques, c'est qu'ils trouvent des avantages matériels à leur situation actuelle. Tout en étant soumis aux mêmes impôts généraux (les Soviets ayant renoncé aux traités d'exterritorialité), les émigrés paient le permis de séjour de 6 à 10 dollars mex. par an, soit environ fr. 16,50 or. Les citoyens soviétiques doivent ajouter à cette somme le prix de leur passeport national, soit 20 roubles or, plus 10 % pour la Croix-Rouge russe, soit environ fr. 58,30 or par année, somme que le plus grand nombre des réfugiés est dans l'impossibilité de payer. Les émigrés n'ont pas de service militaire à faire.

Juridiquement, conformément au décret du 5 août année 7 de la République chinoise, les étrangers ne jouissant pas des droits d'exterritorialité sont jugés d'après les lois de leur pays d'origine, ceux n'ayant pas de nationalité, d'après les lois du lieu de résidence. Actuellement, les émigrés sont jugés d'après les anciennes lois russes, mais même si les tribunaux appliquaient

Les réfugiés russes en Chine et en Mandchourie.

les lois chinoises, comme ils pourraient le faire en se basant sur le décret ci-dessus, les émigrés y trouveraient encore, dans la plupart des cas, un avantage, surtout en ce qui concerne les droits de propriété, ces lois se rapprochant beaucoup plus de leurs anciennes lois que le code soviétique actuel.

En faisant les défalcatons dues à ces différentes raisons, je crois que l'on peut estimer le nombre de réfugiés proprement dits se trouvant en Mandchourie à environ 60,000. Pour Shanghai, le nombre des réfugiés serait d'environ 6,000. En estimant le nombre des réfugiés se trouvant en Mongolie, à Pékin, Tientsin et Hankow à 10,000, nous arriverions à un total d'environ 86,000 réfugiés russes pour la Chine.

Le nombre des réfugiés aptes à travailler n'a pas dû changer sensiblement depuis juillet-août derniers, du moins pour la Mandchourie, les départs ayant été, par rapport à la masse, insignifiants. Le chiffre de 17,898 hommes pourrait être diminué d'environ 1,000 hommes à la suite de départs, enrôlements dans les différentes armées et places trouvées à la suite des grèves de l'année dernière.

Le nombre des réfugiés infirmes est également difficile à établir (environ 100 pour Shanghai, 800 pour Kharbin), le nombre d'enfants au-dessous de 15 ans appartenant aux familles de réfugiés aptes à travailler est de 10,017 (le nombre des femmes de 12,187).

Il n'a pas été, jusqu'à ce jour, délivré de certificats d'identité conformes au modèle adopté à la Conférence de Genève (certificats Nansen). Les réfugiés sont, par contre, munis de permis de séjour s'ils désirent résider en Chine et de passeports s'ils désirent se rendre à l'étranger ; l'un de ces passeports est délivré en Mandchourie, l'autre à Shanghai. Ces deux régions englobent la très grande majorité des réfugiés russes.

Henri Cuénod.

Les conditions régissant la délivrance des passeports et visas sont les suivantes : les réfugiés reçoivent des permis de séjour, le passeport n'est donné qu'en cas de départ de la Chine. Il n'y a pas de difficultés pour le retour en Chine des réfugiés. A Shanghai, aucun visa n'est nécessaire pour débarquer et, à condition de se faire enregistrer, n'importe quel Russe peut venir s'y établir. Les femmes et les enfants figurent actuellement sur les permis de séjour et passeports.

Les tarifs de délivrance des passeports, permis de séjour et visas sont les suivants : 1) permis de séjour : en Mandchourie : 6,10 dollars mex., soit fr. 17,50 or ; à Shanghai : 2,40 dollars mex., soit fr. 6,70 or ; à Pékin : 2,— dollars mex., soit fr. 5,60 or. 2) passeports : en Mandchourie : sauf erreur, 2,50 dollars mex. ; à Shanghai : 4,40 dollars mex., soit fr. 12,30 or. Pratiquement, il n'y a pas d'exonération, ou celle-ci est des plus difficiles à obtenir. Le 50 % est accordé aux émigrants voyageant par groupe sur le chemin de fer du Sud Mandchourien (Japonais).

Il n'existe pas de données exactes concernant le nombre de réfugiés russes qui se trouvent à Shanghai et ses faubourgs, mais le nombre approximatif de réfugiés (hommes, femmes et enfants), vivant dans cette région, est évalué à 6,000 personnes, soit : hommes 3,000, femmes, 2,500, enfants, 500. Du nombre d'hommes indiqué ci-dessus, 1,000 au plus peuvent être considérés comme ayant une situation assurée, soit un emploi stable, une entreprise privée ou d'autres moyens leur assurant la possibilité de subvenir à leur existence. 1,600 hommes vivent de gains accidentels : colportage, emploi momentané, petites entreprises ou restaurants, location de chambres ou encore d'économies faites précédemment. 400 sont absolument sans travail, vivant grâce aux sociétés de bienfaisance ou avec l'aide de compatriotes ayant quelques gains. Du nombre de femmes indiqué ci-dessus : 300

Les réfugiés russes en Chine et en Mandchourie.

vivent avec leurs maris, généralement dans la gêne, 150 sont domestiques, nurses, femmes de chambre, cuisinières, 500 vendeuses dans des magasins, 500 employées dans des bureaux comme dactylographes, etc., 500 vivent avec des maris qui sont relativement à l'aise, 550 vivent de leur service dans des bars et salles de danse. Du nombre d'enfants, environ 200 suivent les cours des écoles locales, les 300 autres sont privés de cette possibilité.

Du nombre des sans-travail indiqué ci-dessus, environ 100 sont des invalides, des gens affaiblis par la misère ou des vieillards. Cette catégorie est absolument incapable d'accomplir un travail physique.

Si l'émigration dans des pays agricoles était possible, l'on pourrait facilement établir un premier groupe de 1,000 agriculteurs expérimentés et énergiques, qui, si on pouvait leur donner le sol cultivable et l'inventaire à des conditions de paiement échelonnées et satisfaisantes, se remettraient à la terre et produiraient des résultats positifs.

Ne serait-il pas peut-être possible d'intéresser à ces malheureux les Croix-Rouges de l'Amérique du Sud ? Un grand nombre de réfugiés ne demandent qu'une aide morale : obtenir des gouvernements l'autorisation d'immigrer et de recevoir des terres aux mêmes conditions que les autres immigrants, puis leur donner les renseignements indispensables et prendre les mesures nécessaires pour qu'ils ne soient pas trompés par les agences intéressées uniquement dans leur transport. Une grande partie des réfugiés russes se trouvant ici sont des agriculteurs venant de Sibérie ; ils n'ont qu'un désir, retourner à la terre. Cela est impossible en Chine, les seules régions où l'on pourrait trouver des terrains libres se trouvent trop près de la frontière russe pour que, sans amener des complications à la Chine, l'on puisse y installer des colonies de réfugiés.